



## Comité National CGT des Privés d'Emploi et Précaires

Montreuil, le 29 août 2014

# Ça suffit !

Il y a quelque temps certains ministres de Sarkozy nous traitaient d'assistés, de cancer de la société, nous étions stigmatisés, montrés du doigt, bref, ils nous faisaient payer la crise dont nous n'étions pas responsable.

Aujourd'hui le gouvernement « de gauche » a agréé une convention d'assurance chômage qui rogne encore un peu plus les droits des privés d'emploi, des intérimaires, des intermittents du spectacle avec notamment la baisse du taux d'indemnisation de 54.7% à 54% .

La CGT non signataire de cette convention a décidé d'engager deux procédures judiciaires : Une, en référé pour déloyauté lors des négociations assurance chômage, l'autre, au conseil d'état pour faire annuler l'agrément gouvernemental.

Les attaques contre les privés d'emploi pourraient s'arrêter là : MAIS PAS DU TOUT !

En juillet dernier, juste avant les départs en congés et en toute discrétion le ministère du travail de l'emploi et du dialogue social a signé un décret relatif « aux périodes de mise en situation en milieu professionnel. » Autrement dit : Pôle emploi et les OPP (placements privés) pourront vous inciter à travailler gratuitement pour une entreprise pendant une durée de deux mois maximum et pour couronner le tout, la mise en situation en milieu professionnel n'étant pas juridiquement une période de travail, le « bénéficiaire » conserve son statut ou son régime d'indemnisation antérieur .Donc, pas payé par l'entreprise, amputé sur les droits en cours et cerise sur le gâteau, impossibilité de contester devant les prud'hommes sur le non- respect des droits du travail.

Sont concernés par ce décret les salariés privés d'emploi, les salariés en Contrat D'Accompagnement dans l'Emploi, en Contrat Initiative Emploi, en Contrat d'Accès à l'Emploi, les salariés de l'insertion par l'activité économique dans les entreprises d'insertion, des associations intérimaires ou des ateliers et chantiers d'insertion, toutes personnes bénéficiant d'un accompagnement social ou professionnel.

Si notre représentant au CA de pôle emploi s'est opposé à ce décret issu de la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale, il est à déplorer que le gouvernement a fait la sourde oreille et a promulgué ce décret.

Il est quand même inadmissible qu'un gouvernement de « gauche » puisse officialiser le travail gratuit sans que l'unanimité des organisations syndicales s'y soient opposées et l'ai dénoncé publiquement et médiatiquement.

Nous ne pouvons continuer à laisser penser que les demandeurs d'emploi sont les responsables d'une crise qu'ils n'ont pas voulue. Les millions de chômeurs et précaires que nous sommes, ne souhaite qu'une chose : Un travail stable, choisi, correctement rémunéré, qui nous permette de vivre, de faire vivre nos familles, de faire des projets d'avenir comme tout à chacun.

Aujourd'hui, les demandeurs d'emploi comme les salariés précaires ne doivent plus se laisser faire, ils doivent s'organiser maintenant avec le Comité National des privés d'emploi CGT et exiger l'annulation de ce décret, la renégociation de la convention d'assurance chômage pour une meilleure indemnisation de tous les privés d'emploi et obtenir des droits nouveaux.

Mais cela passe également par une autre politique de l'emploi, notamment industrielle, l'arrêt des suppressions de postes dans la fonction publique, le maintien et le développement des services publics, l'arrêt des plans de licenciements.

La nouvelle hausse des chiffres du chômage, montre si besoin en est que le gouvernement doit faire faire de l'emploi une priorité nationale et mettre rapidement en place un outil efficace pour lutter contre le chômage et la précarité.

**Le comité National des privés d'emploi et précaires appelle l'ensemble des demandeurs d'emploi, les salariés précaires à nous rejoindre rapidement pour ensemble exiger le droit à un emploi stable et un salaire décent.**

**Nous les appelons à se mobiliser, à se rapprocher des comités de privés d'emploi présents dans les territoires, à préparer et à participer massivement à la Manifestation Nationale contre le chômage et la précarité qui aura lieu à Paris le samedi 6 décembre à l'appel de la CGT chômeurs, APEIS, AC, et MNCP.**

**Plus nous serons nombreux plus nous pèserons sur les décisions que prendra le gouvernement.**

**Aujourd'hui, chômeurs, précaires, travailleurs pauvres, nous sommes une force considérable, ensemble unis et déterminés nous pouvons faire changer les choses, alors plus de blabla, décidons la MOBILISATION GENERALE.**

*Jean François KIEFFER*  
Secrétaire Général CNPE



**Chômeur rebelle,**

Je me syndique à la CGT -  Je souhaite recevoir des informations

Nom – Prénom : \_\_\_\_\_

Age : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/

A découper et à envoyer au : **Comité National CGT Chômeurs et Précaires**

**263, rue de Paris, Case 5-4 à Montreuil 93100**

**Mail : [chomeur@cgt.fr](mailto:chomeur@cgt.fr) Tel : 01 55 82 82 20**